



MAIRIE DE JEUXY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal de JEUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 19H30 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXY, sous la présidence de Monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 28 Janvier 2022.

• COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNE 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget commune dressé pour l'exercice 2021 par Madame Sylvie DIEUDONNE, Receveur Municipal.

• COMPTE DE GESTION DU BUDGET LOTISSEMENT 2022

Le Maire, présente le Compte de Gestion du Budget Lotissement 2021 au Conseil Municipal, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget lotissement dressé pour l'exercice 2021 par Madame Sylvie DIEUDONNE, Receveur Municipal.

• COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE 2021

Le Maire a présenté au Conseil Municipal le Compte Administratif 2021 de la commune puis s'est retiré de la séance.

La Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 de la commune arrêté comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1.224.986,01€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	995.350,50€
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	229.635,51€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	596.020,63€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	607.297,54€
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	-11.276,91€
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	218.358,60€

- **COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT 2021**

Le Maire a présenté au Conseil Municipal le Compte Administratif 2021 du lotissement puis il s'est retiré de la séance.

La Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 du lotissement arrêté comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	334.440,00€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	369.509,75€
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	- 35.069,75€
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	369.509,75€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00€
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	369.509,75€
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	334.440,00€

- **AFFECTATION DU RESULTAT BP COMMUNE 2021 SUR LE BP 2022**

Le Conseil Municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2021 du Budget Commune selon les résultats suivants et procède à l'affectation de résultats suivant :

RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT	723.020,06€
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	38.966,86€
RESTES A REALISER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
RESTES A REALISER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00€
RESTES A REALISER EN RECETTES D'INVESTISSEMENT	
RESTES A REALISER EN RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00€
SOIT UN BESOIN DE FINANCEMENT	
SOIT UN BESOIN DE FINANCEMENT	0,00€
DONT AFFECTATION :	
RI – 001	38.966,86€
RF – 002	723.020,06€

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le Maire rappelle le montant des 3 taxes d'imposition de l'année 2021 à savoir :

TAXE D'HABITATION	5,21%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	7,74%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	11,76%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **DECIDE** de fixer pour l'année 2022 les taux comme suit :

TAXE D'HABITATION	5,21%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	7,74%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	11,76%

- **BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 de la commune, présenté par le Maire et arrêté comme suit :

RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREES À	1.846.864,06€
RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT EQUILIBREES À	1.830.758,05€

- **BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2022**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif 2022 du lotissement, présenté par le Maire et arrêté comme suit :

RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EQUILIBREES A	358.105,46€
RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT EQUILIBREES A	350.000,00€

- **BAIL DE CHASSE**

Le Maire rappelle la délibération n° 52/2016 du 14 octobre 2016 de renouvellement du bail de location de chasse de la forêt communale de JEUXEY.

Suite aux négociations avec le locataire pressenti sur les modalités du bail et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** de louer à l'amiable à Monsieur Mathieu TIHAY, représentant les chasseurs de JEUXEY :

- les parcelles forestières n° 1 à 31
- les parcelles forestières n° 32 à 47

- **ACCEPTE** le prix annuel de la location fixé à 1 453.00 € (indexé suivant la formule de révision indiquée à l'article 13 du C.C.G et conformément à la délibération 33/2021).

- **AUTORISE** le Maire à signer le bail de location pour une période de 6 ans :

Soit du 1er Avril 2022 au 31 mars 2028

- **INSTAURATION D'UNE AIDE A LA RENOVATION DE LOGEMENTS VACANTS**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), afin de faire évoluer, de renforcer et d'élargir son intervention en faveur de l'amélioration de l'habitat existant et d'accélérer la résorption de la vacance et du bâti dégradé, la CAE a mené en 2021 une étude pré-opérationnelle pour mettre en place un dispositif ambitieux devant succéder au Programme d'intérêt Général (PIG) 2018-2021

Cette étude, doublée des réflexions menées ces derniers mois dans les différentes instances communautaires, a conduit à l'adoption en conseil du 24 janvier 2022, d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du Cadre de Vie pour la période 2022-2025.

Cette opération, conduite par l'Agglomération avec les soutiens financiers de l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Grand Est, et du Département des Vosges, consistera à l'accompagnement administratif, technique, et financier renforcé des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs du territoire avec pour principaux objectifs de :

- les encourager à rendre leurs logements confortables, économes et sains ;
- lutter contre les situations de précarité énergétique, d'habitat indigne et non décent
- favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
- d'encourager la restauration et la remise sur le marché des logements vacants
- de redynamiser les centres-bourgs et le cœur de villages.

La Communauté d'Agglomération a notamment souhaité mettre en place des moyens spécifiques sur ces deux derniers points par la mobilisation d'une aide à la remise sur le marché des logements vacants privés.

Cette aide, calculée sur la base de 10% du montant Hors Taxe des travaux de rénovation engagés en vue de la remise sur le marché du logement, est plafonnée à 10.000€ par logement et conditionnée à la mise en place d'une aide communale complémentaire.

Par souci d'équité, il est proposé que les communes volontaires adoptent toutes le même principe d'abondement de l'aide communautaire à hauteur de 2,5% du montant Hors Taxe des travaux de rénovation plafonnée à 2.000€ par logement, soit une aide globale maximale (CAE + commune) de 12,5M du montant HT des travaux plafonnée à 12.000€ par logement

A noter que cette aide sera cumulable avec les autres dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat privé. Ces aides complémentaires seront étudiées lors de l'accompagnement du porteur de projet par les services de La Communauté d'Agglomération.

La mise en œuvre de l'OPAH-Cadre de Vie, dont l'aide à la rénovation des logements vacants, sera pilotée par le service « Maison de l'Habitat » et l'équipe de conseillers en rénovation. Le démarrage de cette opération est prévu début avril 2022.

Sur la base de ces éléments, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la mise en place d'une aide communale à la rénovation des logements vacants en complément de l'aide intercommunale

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la mise en place de cette aide

- **INSCRIT** les crédits correspondant au BP 2022 et suivants la base de 1 prime à la rénovation par an soit 2000€ par an.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

TOURS DE GARDE PRESIDENTIELLES

Récapitulatif des tours de garde pour les 1^{er} et 2^e tour des élections présidentielles.

TRAVAUX DIVERS

- Démarrage des travaux de l'église.
- Démarrage de la rénovation de la fresque murale prévue pour début juin.
- Consultation pour la salle des associations en cours jusqu'à lundi 11/04 à 12h00.
- MAM : Gros œuvres terminé, les fenêtres et les plafonds seront bientôt effectués.
- Les peintures de signalisation routière horizontales ont commencées à être refaites, mais arrêtées par suite de mauvais temps.
- Devis signé pour refaire les fenêtres et portes de la mairie
- Devis signé pour refaire les portes et l'isolation d'un logement communal.

AMENAGEMENT RD46

Développement des problématiques liées au projet d'aménagement de la RD46.
Une commission travaux sera bientôt convoquée, date à définir.

CIMETIERE

Besoin de créer commission cimetière à planifier, pour le référencement des concessions en numérique.

PROJET LOGEMENT SENIOR

Le projet de logement sénior n'a pas encore démarré en raison de l'augmentation des tarifs du BTP. Le programme d'Epinal Habitat doit être réétudié.

PROPOSITION DE LOGICIEL PAR LA SAFER

La SAFER propose d'adhérer au logiciel VIGIFONCIER (cout de 350€HT en une fois + 150€/an d'abonnement + entretien). Engagement de 3 ans.
Le conseil approuve.

ENQUETE DU PLU

L'enquête du PLU s'est terminée le vendredi 25 mai. Des réponses du commissaire enquêteur ont été apportées aux doléances qui ne rentraient pas dans le cadre de la modification.

INAUGURATION DE L'ECOLE

L'inauguration du groupe scolaire est prévue pour le Samedi 2 juillet à 15h00.

Clôture du conseil : 00h10

Prochain conseil municipal : 6 mai : 20h30

À JEUXEY, le 11 Avril 2022

Le Maire

Oreste TIMOTEO



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Oreste Timoteo', is written over a light blue horizontal line.